



CTL du 22 octobre 2020 – DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Directrice,

cette liminaire commune est l'occasion de vous rappeler que l'intersyndicale DGFIP 67 a, non seulement survécu au COVID, mais est même plus déterminée que jamais à se battre pour les conditions de travail des agents et à dénoncer les réformes délétères qui se poursuivent à marche forcée.

Si le contexte sanitaire particulier a pu justifier, notamment pendant le confinement, un dialogue social moins institutionnalisé et donc des convocations la veille pour le lendemain, cette façon de faire n'a pas à devenir une habitude. Les réunions informelles doivent donc être strictement limitées, ne pas empiéter sur les instances officielles et ne prendre place qu'après invitation dans un délai décent, contrairement à ce qui a été fait pour l'audioconférence du 16 octobre.

Par ailleurs si vous souhaitez réellement promouvoir un dialogue social digne de ce nom, encore faut-il que les organisations syndicales (OS) puissent disposer de toutes les informations en temps et en heure. A ce jour, la transparence n'est de mise que lorsque les informations ont déjà tellement fuité que vous ne pouvez plus décemment nous les cacher.

Par exemple, il est tout de même très étonnant que vous n'ayez communiqué sur les conséquences de la démétropolisation sur Bas Rhin, que le 16 octobre, et encore, à notre demande, alors que la DDFIP de Moselle a évoqué l'implantation, à partir de 2023, d'une antenne des SIE de Strasbourg dès le 30 septembre, information relayée par le Maire de Forbach et par les journaux locaux. Nous sommes moins bien informés que les lecteurs du Républicain Lorrain, excusez du peu.

Et ce manque de transparence nous le constatons encore aujourd'hui avec le Tableau de bord de veille sociale, tableau que nous sommes censés analyser sans qu'il nous ait été fourni !! La fiche d'analyse transmise par la Direction avec ses propres commentaires ne saurait être NOTRE support d'analyse.

Faut-il rappeler que le CTL n'est pas une chambre d'enregistrement et que le rôle des OS dans cette instance n'est pas de valider les yeux fermés les auto-satisfecit de la Direction ?

Nous attendons donc de constater vos progrès sur ces sujets, afin d'établir un véritable dialogue social.